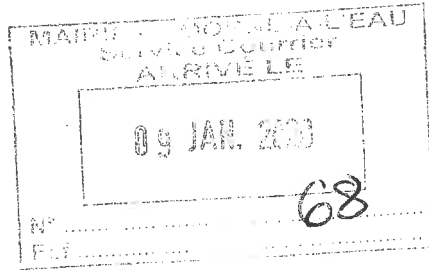
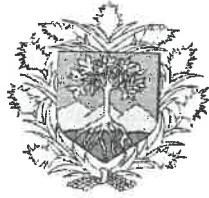


Abymes, le 6 janvier 2020



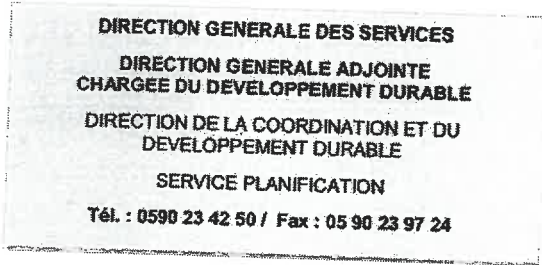
VILLE DES ABYMES  
GUADELOUPE

Tél. : 05 90 93 80 80 – Fax : 05 90 93 80 83

Le Maire

A

Monsieur Philipson FRANCFORT  
Maire de la ville de Morne A L'Eau  
Hôtel de Ville  
2 Rue Victor Schoelcher  
97111 Morne A L'Eau



*M. le Maire*

Nos réf. : DGS/DGADD/DICD/SP/OZ/JM/SD/19  
Objet : Modification n°1 du PLU de Morne à l'Eau

*Pour info pers → DATO1*

Monsieur le Maire, *Cher Philipson!*

J'accuse réception de votre correspondance de 9 décembre 2019, relative à la modification N°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de votre commune.

J'ai bien pris note de votre volonté d'aménager votre territoire dans un cadre qui répond à l'intérêt général, afin d'offrir à vos administrés des logements de qualité, dans un secteur voué à évoluer de part sa proximité avec le futur CHU de Guadeloupe.

Je n'ai donc pas d'observations particulières à formuler sur les modifications envisagées, s'agissant du PLU de votre Commune, sauf à vous souhaiter de réussir votre projet intitulé « le Carré Louis Armstrong » et situé à Houdan-Perrin

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de ma parfaite considération.



Eric JALTON

